

## OFFRE D'EMPLOI

Afin de renforcer les équipes de la Police Municipale, la Ville d'Annemasse recrute :

Des agents de Police Municipale (H/F)  
Pour les équipes de jour/ équipes de soirée  
(Gardien brigadier, brigadier-chef principal)  
Recrutement par voie statutaire

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 750 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :

<https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

**Regroupés dans un nouveau bâtiment qui a ouvert ses portes en septembre 2024, vous aurez en charge les missions suivantes :**

- Îlotage (actions de proximité et de contact avec la population)
- Respect des arrêtés municipaux, rechercher et relever les infractions
- Surveillance des établissements recevant du public
- Interventions lors de manifestations et événements
- Sécurité aux abords des écoles
- Police de la route
- Participation aux contrôles coordonnés avec la police nationale
- Surveillance générale sur l'ensemble de la commune

### Compétences requises

- Vous faites preuve d'une grande disponibilité
- Vous êtes doté de qualités de médiation, de communication, de diplomatie et de discrétion
- Vous possédez le sens du service public, la volonté de mener de véritables actions de prévention
- Vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe
- Vous disposez d'une bonne condition physique
- Vous êtes titulaire du permis B (permis A souhaité)

### Conditions spécifiques

→ **Horaires de soirée-nuit** : de 17h à 01h45 du mercredi au samedi ou du mardi au vendredi

→ **Horaires de jour** :

- Équipe du matin : 7 h 45 - 17 h 45 le lundi / 7 h 45 - 14 h du mardi au vendredi (repos le samedi)
- Équipe de l'après-midi : 13 h 15 - 19 h 30 du mardi au vendredi, 8 h - 18 h le samedi (repos le lundi)

**Ce profil de poste ainsi que les horaires peuvent être amenés à évoluer en fonction des tâches et missions dévolues aux équipes**

**Avantages**

Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

***POSTES À POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE***

**Date limite de dépôt des candidatures : 01 juillet 2026 (cachet de la poste faisant foi)**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)  
à Monsieur Le Maire - Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE  
CEDEX

OU via le site internet [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats présélectionnés pour l'entretien résidant hors département)